

Syneïs™ APPÂT : une formulation pour oliviers contre la mouche de l'olive

Dose	1,2 L/ha
Stade et période d'application	Olive verte : BBCH 71 à 80 Olive noire : BBCH 71 à 85
DAR	7 jours
ZNT	5 m
DRE	6 heures
Nombre maximum d'applications par an	4
Intervalle minimum entre applications	7 jours

LMR olives : 0.02 mg/kg.
Syneïs™ APPÂT n'est pas attractif pour les abeilles.

Recommandations pratiques d'emploi

Syneïs™ APPÂT s'utilise en préventif, en début de vol des adultes, afin d'empêcher les pontes dans les fruits.

L'appât insecticide s'utilise seul et ne doit pas être mélangé avec une autre spécialité phytosanitaire.

La formulation de Syneïs™ APPÂT est destinée à être appliquée en pulvérisation localisée, après dilution dans l'eau.

Le volume de bouillie à utiliser est de 15 à 30 litres à l'hectare.

Pour une efficacité optimale de Syneïs™ APPÂT, nous recommandons de raisonner la lutte sur une surface importante (minimum 5 hectares) incluant des parcelles d'olives. Traiter des arbres isolés présente le risque d'attirer et de concentrer les ravageurs sur une surface restreinte.

Utiliser une buse à injection d'air ou antidérive à fente 110° à faible pression (2 bars) afin de générer des gouttes de 4 à 6 mm de diamètre : ces gouttes se comportent chacune comme des mini pièges à mouches dans les arbres.

- Application avec un pulvérisateur tracté : régler le pulvérisateur afin d'obtenir un débit de la buse de 4 à 5 litres/minute.
- Application à dos : traiter chaque arbre avec une bouillie à 5% de Syneïs™ APPÂT en générant des gouttes de 4 à 6 mm.
Exemple : 1 litre de Syneïs™ APPÂT dans 20 litres d'eau.

Quel que soit le type d'application, Syneïs™ APPÂT doit être appliqué sur la face sud et sur le tiers supérieur des arbres.

Non Documenté. NC - Non Classé ; EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement ; EUH208 - Contient 1,2-Benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique. NC - Non Classé.

Syneïs™ APPÂT : CB - concentré pour préparation d'appât, contenant 0.24 Grammes par litre de Spinosad (substance active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences). AMM N° 2060130 - Dow AgroSciences SAS. Responsable de la mise en marché : Dow AgroSciences Distribution S.A.S., Ibis avenue du 8 mai 1945 - Bâtiment Equinoxe II, 78280 Guyancourt. N° d'agrément PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. N° Vert 0 800 470 810. ©TM Marques déposées de Dow AgroSciences, DuPont ou Pioneer et sociétés affiliées ou leurs propriétaires respectifs.
Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits et/ou sur www.phytodata.com.



Visitez www.corteva.fr

© TM Marques déposées de DuPont, Dow AgroSciences et Pioneer et de leurs sociétés affiliées ou de leurs propriétaires respectifs

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Syneïs™ APPÂT

INSECTICIDE

L'innovation pour protéger naturellement votre culture



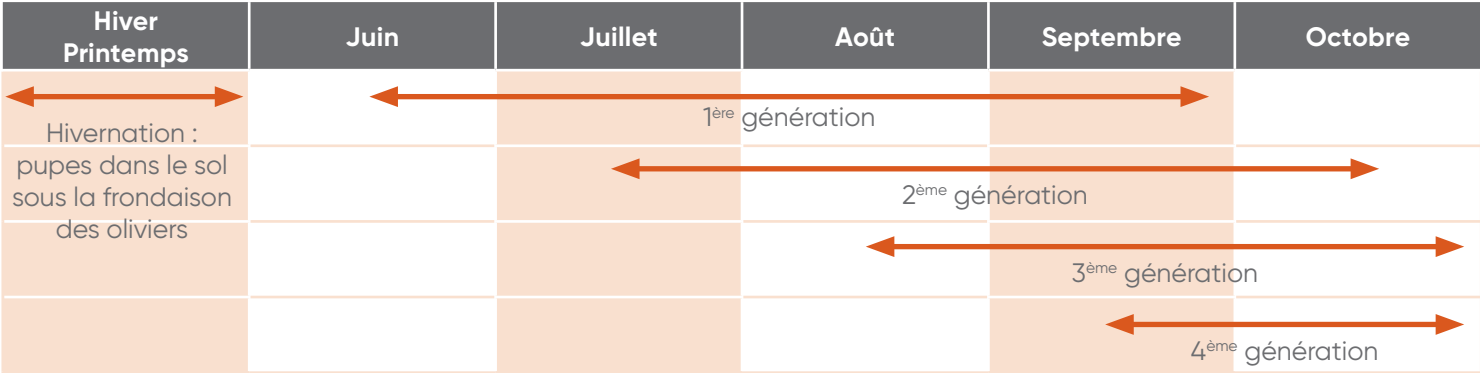
Visitez www.corteva.fr
© TM Marques déposées de DuPont, Dow AgroSciences et Pioneer et de leurs sociétés affiliées ou de leurs propriétaires respectifs

La mouche de l'olive

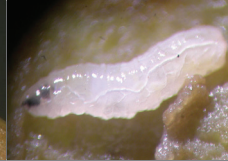
La mouche de l'olive, *Bactrocera oleae*, est actuellement le ravageur le plus dommageable en oléiculture car ses attaques causent une dépréciation de la qualité de l'huile.
Ce diptère, au stade adulte, mesure de 4 à 5 mm de long et possède une tâche noire caractéristique de l'espèce dans la partie apicale de l'aile.



Cycle biologique



- La femelle adulte commence à pondre environ 10 jours après l'éclosion du sol.
- Sa capacité de ponte est de 400 à 500 œufs pendant 1 à 3 mois, à raison d'un œuf par olive, de préférence le soir par des températures de 25 à 30 °C.
- La larve éclot 2 à 4 jours après la ponte. Elle se développe dans la baie durant une quinzaine de jours en y creusant des galeries.
- La nymphose a lieu au centre de l'olive à proximité du noyau. La pupa donne naissance à un nouvel adulte au bout d'une dizaine de jours.
- Les larves de dernière génération se laissent tomber sur le sol en-dessous de la frondaison des oliviers où elles se nymphosent pour hiverner.

Cycle biologique				Capacité de ponte	Nombre de générations par an
œuf	larve	pupa	adulte		
				400 à 500 œufs	3 à 4
2 à 4 jours	15 jours	10 jours	30 à 90 jours		

Dégâts

- Les dégâts liés aux attaques de mouches se traduisent par :
- un **mûrissement plus rapide** des olives piquées qui provoque une chute plus précoce des olives sur le sol,
 - une **augmentation du taux d'acidité de l'huile** qui peut engendrer une mauvaise conservation.
- Les lots sont refusés au-dessus de 2% de dégâts dans le cas des olives de table et au-delà de 10% pour la production d'huile.



Mode d'action

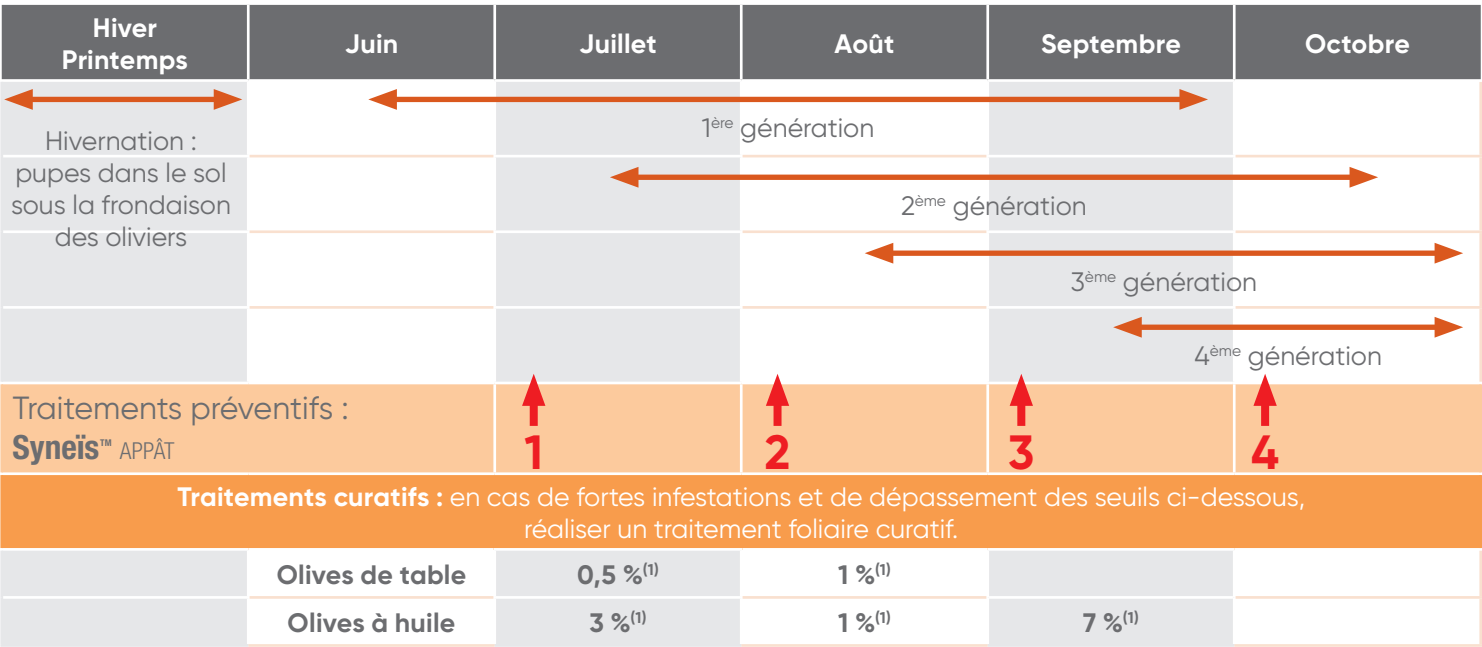
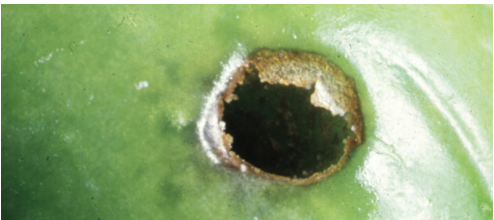
Syneïs™ APPÂT est un insecticide de Biocontrôle⁽¹⁾ sous forme d'appât, autorisé en Agriculture Biologique⁽²⁾ pour lutter contre les diptères. Sa substance active, le spinosad, est obtenue par un procédé naturel de fermentation de la bactérie du sol *Saccharopolyspora spinosa*.

Syneïs™ APPÂT est très attractif pour les mouches et stimule leur prise alimentaire. Le spinosad lui confère une excellente efficacité insecticide en agissant par contact et ingestion.

(1) Selon la liste établie au titre des articles L253-5 et L253-7 du code rural.
(2) Selon le règlement (CE) n°2018/848.

Stratégie de lutte

- Un piège alimentaire ou à phéromones positionné dans les parcelles entre la mi-juin et la mi-octobre permet de détecter les vols.
- Dès la première mouche capturée, déclencher un traitement ou consulter les conseils de votre distributeur, de l'AFIDOL ou des Bulletins de Santé du Végétal.
- La succession des générations peut nécessiter 2 à 4 traitements par saison en fonction de l'intensité des vols.
- **Syneïs™ APPÂT** est un piège insecticide à action préventive. En cas de traitement sur des olives piquées, utiliser un produit curatif.



(1) % d'olives piquées

